

Délibération n°2023-044 du 29 mars 2023
Motion relative à la fermeture de classes en Creuse

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-neuf mars à 17 h, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de CHAMPAGNAT, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 23/03//2023.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 46	Votants : 55	POUR : 55
Pouvoirs : 9	Abstention : 0	CONTRE : 0
Excusés : 3 Absents : 4	Exprimés : 55	

Présents : MM. GUYONNET, SIMONET V, DUBSAY, BERTHON, GRASS, VENTENAT, GRANGE, MOUNAUD, BIGOURET, RICHIN, DESCLOUX, SIMON, LE CORRE, JAMME, LEFORT *suppléante* FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, LEGRAND *suppléant* PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, RAMOS, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, CHAUSSAT, FAUCHER.

Pouvoirs : SCARAMUCCIA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, VERDIER à LUQUET L, PIERRON à CHAUSSAT, FAUCONNET à RAMOS, VIALTAIX à DESGRANGES, ROULLAND à SIMON, LARGE à TRIMOULINARD, GLOMOT à MORANÇAIS.

Excusés : SCHMIDT, D'HULSTER, CHEFDEVILLE.

Absents : SIMONET B, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET.

Secrétaire de séance : Christian ÉCHEVARNE

Rapporteur : Gérard GUYONNET, Président

Suite à l'annonce de 19 fermetures de classes par le DASEN le 28 février dernier, l'ensemble des élus creusois se sont mobilisés et ont décidé d'agir par différents moyens d'actions :

- Participation aux manifestations,
- Boycott du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale,
- Sollicitation d'un rendez-vous auprès de Mme La Rectrice,
- Demande à M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de « revoir sa copie ».

Le 2 mars dernier, à l'issue du CSASD, l'Inspection Académique proposait une nouvelle version de la carte scolaire et confirmait la fermeture de 6 classes : 3 à Guéret, 1 à Aubusson, 1 à Bellegarde et 1 à Bourganeuf.

Même si le recul est considérable, la détermination des élus en faveur de ces écoles demeure intacte.

Au-delà de la remise en cause crescendo et constante de la qualité de l'enseignement subie à la fois par les élèves et le corps enseignant, c'est toute une méthode ou plutôt, une non-méthode, qui devient problématique avec des manques de concertation, de visibilité, de cohérence des projets et de leurs financements.

Si l'école est pour tous, son accès doit être néanmoins différencié.

En effet, sur notre département, des territoires hyper-ruraux côtoient des quartiers prioritaires et cette situation nécessite une prise en compte spécifique à la Creuse.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- ADOPTE la motion présentée ci-dessus et demande, en fonction des éléments présentés :
 - zéro fermeture de classe,
 - zéro fermeture d'écoles,
 - trente créations de postes.
- AUTORISE le Président à signer la présente motion et à la transmettre à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en sous-préfecture le 12 avril 2023
Pour copie conforme, le 12 avril 2023

Le Président,
Gérard GUYONNET

